

Après les deux années de déclin qu'ont été 1990 et 1991, le revenu après imposition était inférieur de 4,3 p. 100 au moins à ce qu'il était en 1980. Si on examine attentivement les statistiques, on remarque un écart ahurissant. Le revenu d'un couple âgé peut être aussi faible que 30 000 \$, comparé au revenu moyen de 42 000 \$. Quant à celui de la femme chef de famille monoparentale, il est de 19 000 \$. Celui d'une personne âgée, homme ou femme, vivant seule se situe à 19 000 \$.

Ce que je veux faire valoir et ce que je veux demander au député, c'est ceci: à l'appui de ce qu'il pense de l'impôt sur le revenu, n'est-il pas grand temps que le gouvernement examine son incidence sur le revenu familial?

**M. Mills:** Je remercie mon collègue de sa question. Le moyen d'encourager aujourd'hui les gens à produire, c'est d'être juste. Le seul outil dont dispose le gouvernement national pour atteindre tous les Canadiens, c'est la Loi canadienne de l'impôt.

À l'heure actuelle, cette loi pénalise les Canadiens à revenu moyen. Autrement dit, on se rend compte que des gens qui peuvent toucher jusqu'à un million de dollars ne paient pas un sou d'impôt, alors que nous allons adopter une mesure fiscale—nous, de ce côté-ci de la Chambre l'avons rejetée, mais le gouvernement a invoqué la clôture il y a deux semaines—touchant des fiducies familiales contenant des milliards de dollars, qui n'ont pas été imposées depuis 21 ans.

La première exonération mise en place il y a 21 ans, par la grâce d'une initiative de l'ancien gouvernement libéral, est reconduite de force pour une période indéfinie par le gouvernement actuel. On conçoit qu'une telle injustice est de nature à miner les esprits et à démotiver les travailleurs, de telle sorte que, prise à la grandeur du Canada, elle a une incidence catastrophique sur la productivité, sur la rentabilité et sur tout le reste.

Je suis absolument persuadé que si nous voulons atteindre à une véritable justice, nous allons devoir refondre complètement notre régime fiscal, car ce n'est qu'un système transparent et universel qui saura être juste pour les familles et, au bout du compte, pour tout le monde.

**Le président suppléant (M. DeBlois):** Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures, conformément au paragraphe 24(2) du Règlement.

(La séance est suspendue à 13 h 1.)

### Article 31 du Règlement

## REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

### LA PAUVRETÉ

**M. John Manley (Ottawa-Sud):** Monsieur le Président, la fin de semaine dernière, la campagne annuelle du printemps des banques d'alimentation d'Ottawa a permis de recueillir plus de 8 200 sacs de nourriture qui seront ensuite distribués aux nécessiteux de la région de la Capitale nationale.

Au même moment, le président conservateur du sous-comité de la pauvreté a laissé entendre que les gens vont dans les banques d'alimentation non par nécessité, mais pour des raisons frivoles et égoïstes. Aux États-Unis, un autre législateur continue d'envoyer un message bien différent. Un membre du Congrès, Tony Hall, président de la Commission d'enquête sur la faim, a observé un jeûne de 23 jours pour protester contre l'abolition de sa commission.

Il n'y a rien d'étonnant à ce que certains politiciens aimeraient bien faire fermer les banques d'alimentation. Ce sont des signes visibles et persistants de l'existence de millions de Canadiens qui sont sans travail et qui comptent sur la charité et l'assistance publique pour satisfaire à leurs besoins essentiels, un fait qui nous rend tous mal à l'aise et qui nous fait prendre conscience de l'échec des politiques économiques traditionnelles.

Je préfère être aux côtés de Tony Hall qui tente de faire connaître l'opinion des laissés-pour-compte et d'obliger les décideurs à faire face à la réalité de la faim dans notre pays et ailleurs dans le monde.

\* \* \*

[Français]

### LES TROUPES DE MAINTIEN DE LA PAIX

**M. Guy Saint-Julien (Abitibi):** Monsieur le Président, suite aux incidents impliquant des membres des Forces canadiennes en Somalie, le général Gordon Reay, commandant de la force mobile, dénonce les politiciens et les médias qui portent des jugements, avant même que les faits ne soient connus, sur les Casques bleus canadiens.